



LES TAUX DES CRÉDITS À LA RÉUNION AU 3^E TRIMESTRE 2022 AUX ENTREPRISES ET AUX PARTICULIERS

L'Institut d'émission des départements d'outre-mer (IEDOM) publie deux notes de conjoncture financière relatives aux taux des crédits à La Réunion :

- **Taux des crédits aux entreprises au 3^e Trimestre 2022**
- **Taux des crédits aux particuliers au 3^e Trimestre 2022**

Hausse des taux d'intérêt des crédits à l'équipement

Le taux d'intérêt moyen (hors frais de dossier, assurance, etc.) pour les nouveaux crédits à l'équipement progresse de 0,63 point de pourcentage (pp) entre avril et juillet 2022, pour s'établir à 2,37 %, son point le plus haut depuis fin 2016.

Ces crédits sont, pour la totalité, souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne d'un peu moins de 12 ans. Le montant moyen a doublé sur le trimestre et se situe à 425 000 euros. Le taux d'intérêt moyen des nouveaux crédits de trésorerie augmente de 0,68 pp par rapport à avril 2022 et s'élève ainsi à 1,74 % en juillet 2022. Les deux tiers de ces crédits sont souscrits à taux fixe, pour une durée moyenne d'un peu plus de 3 ans et demi.

Les taux de crédits à l'habitat poursuivent leur remontée

À La Réunion, le taux moyen des nouveaux crédits à l'habitat progresse légèrement, mais reste en deçà du niveau observé début 2021. Il s'élève à 1,28 % au 3^e trimestre 2022 contre 1,20 % le trimestre précédent. La durée moyenne des prêts à l'habitat s'élève à 21 ans et demi, pour un montant moyen d'emprunt de 159 000 euros (en hausse de 6,7 % sur le trimestre).

Le taux moyen des prêts personnels et autres crédits à la consommation augmente également (3,59 % au 3^e trimestre 2022). La durée moyenne des prêts personnels est de 5 ans, pour un montant moyen de 17 600 euros.

Les publications sont téléchargeables sur le site :

www.iedom.fr/la-reunion/publications/publications-economiques-et-financieres/conjoncture-financiere/taux-des-credits-a-la-reunion/

Ces analyses sont basées sur les déclarations des établissements et sociétés financières ayant leur activité à La Réunion. Elles prennent en compte les crédits nouveaux accordés au cours du premier mois de chaque trimestre.

L'IEDOM assure le rôle de banque centrale dans les cinq départements d'outre-mer (Guadeloupe, Martinique, Guyane, La Réunion, Mayotte), ainsi que dans les collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin, dont la monnaie est l'euro. Société immatriculée au RCS Paris, il exerce ses missions de banque centrale « au nom, pour le compte et sous l'autorité de la Banque de France ». L'IEDOM exerce également des missions de service public qui lui ont été confiées par l'État. Par ailleurs, il assure le rôle d'observatoire économique et financier des économies ultramarines.

Les publications de l'IEDOM sont téléchargeables gratuitement sur le site www.iedom.fr.

Contact presse : etudes-reunion@iedom-reunion.fr ou par tél. au 02 62 90 71 23



TAUX DES CRÉDITS À LA RÉUNION 3e trimestre 2022



Les taux moyens des nouveaux crédits aux entreprises



1,74%



Crédits de trésorerie échéancée



1,20%

Crédits à l'immobilier



2,37%



Crédits à l'équipement

Les taux moyens des nouveaux crédits aux ménages

Les taux de crédits à l'habitat poursuivent leur remontée



1,28%

159 000 €
montant moyen emprunté

Le taux moyen des crédits à la consommation en hausse



3,59%



17 600 €
en moyenne

à retrouver sur www.iedom.fr/la-reunion



nous contacter :
etudes-reunion@iedom-reunion.fr